



Les agents du
SDIS
44



**Une force
à vos côtés**

Département de Loire Atlantique

<http://sdis44.reference-syndicale.fr/>

Nantes le

La Commission Exécutive
du Syndicat des agents du SDIS 44

à

Monsieur Michel MENARD
Président du conseil d'Administration
du Service Départemental du Service
d'Incendie et de Secours
de la Loire-Atlantique

Objet : demande d'entretien

Monsieur Le président ;

Depuis les élections professionnelles du 8 décembre 2022, la CGT ne siège plus au sein des instances du SDIS. Cependant, sa représentativité au sein du CSFPT lui permet de conserver un dialogue social avec notre administration. C'est pourquoi la commission exécutive de la CGT sollicite un entretien pour échanger avec vous sur le climat social actuel.

Il s'avère que les organisations syndicales représentatives du SDIS 44 ont décidé de suspendre le dialogue pour les raisons suivantes :

- un manque de dialogue constructif ;
- une absence de concertation ;
- un dialogue social tendu.

Pour la CGT, le dialogue social est essentiel au sein de notre établissement. Cependant, la mauvaise qualité et/ou l'absence de celui-ci est néfaste à son bon fonctionnement. Nous, devons tous ensemble, y contribuer.

En tant qu'organisation syndicale responsable, nous ne cautionnons pas la forme asyndicale du mouvement de colère actuel au sein des plus gros centres de secours du département, ni les agissements gratuits qui desservent plus qu'ils ne servent un mécontentement légitime.

En revanche, nous comprenons la grogne des sapeurs-pompiers de l'agglomération nantaise et nazairienne. La politique de l'effectif constant a eu ses limites, ce n'est pas la création des 67 postes sur 5 ans qui va résorber le retard, pas plus que le développement du volontariat déjà en échec.

Concernant le dossier sur les effectifs (et le règlement opérationnel qui traîne pour sortir), il n'est pas acceptable de diminuer les effectifs la nuit, dans le but d'une récupération de personnels. Cette « optimisation » entraînera des conséquences sur la qualité du service public, la santé et sécurité des agents.

Par conséquent, le syndicat CGT des agents du SDIS 44 revendique :

- la création de 50 postes de sapeurs-pompiers professionnels par an sur cinq ans, soit 250 postes au total ;
- l'égalité du temps de travail pour tous, avec la mise en place des 12 heures dans tous les CIS ;
- une majoration financière pour les nuits et week-ends pour tous les SPP en CIS (y compris les opérateurs CTA/CODIS).

Enfin, les conditions de travail des agents du CIS Rezé deviennent inadmissibles, dans un centre qui est en sur-sollicitation. Le soi-disant projet de réhabilitation présenté par la directrice des moyens fonctionnels et la directrice administrative financière tarde à démarrer. Celui-ci, affiché comme ambitieux et novateur dans sa forme, sera une nouvelle épreuve pour les agents de ce centre puisqu'il va falloir combiner les travaux avec l'activité opérationnelle.

La CGT tient à vous rappeler qu'elle n'était pas favorable à cette cohabitation.

Ainsi, le CGT souhaite participer aux séquences de concertations/négociations, à l'amélioration des conditions de travail et de tout autre sujet concernant notre établissement. Nous en appelons à la discussion afin d'apporter des réponses et des mesures concrètes.

En tant qu'organisation syndicale représentative, les membres de la Commission Exécutive de la CGT souhaitent vous rencontrer pour échanger sur la problématique actuelle et sur l'avenir de notre service public.

Dans l'attente d'une écoute et d'un rendez-vous, veuillez recevoir, monsieur Le Président, nos respectueuses et sincères salutations.

Pour la Commission Exécutive

Isabelle LE CUNFF
Secrétaire Générale

Copie : Membres du CA SDIS 44
DD SIS SDIS 44
DRH